

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison	CHEVROLET	Chevy Van modèle CG 31305	CH 3333 07

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Detroit, Michigan (USA)
 Identification "CG 31305" et "CH 3333 07" sur la plaquette du constructeur
"CGT35..." devant le No du châssis
 Plaquette constr. à gauche, dans le montant de la porte arrière
 N° du châssis à gauche, dans le montant de la porte avant
 Ident. du moteur "T" à droite, latéralement sur le bloc-moteur, derrière distributeur d'allumage (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
 Véhicule homologué CGT357U106105 Signes fixes dans code du type CGT35... / CG 31305

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée ou automatique
 Nombre de vitesses 3 ou 3 paliers Entraînement AR
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR = limiteur, AV = soupape de dosage
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie fourgon sans fenêtres
 Nombre de portes 2 + 1 AR Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité CH 7 23 DB 01 **) Rétroviseur gauche + droite
 Cale
 Antivol
 Nombre de places 2 av. centre ar.
 Dimensions int. ext.
 Longueur 2970 5105 Empattements 3175
 Largeur 1360/1830 2019
 Hauteur 1360 2062 Voie av. 1725 ar. 1715
 Porte à faux lat. Voies av. ar.
 av. 747
 ar. 1000 1183 Braquage g. 14100 d. 14600
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Moteur
 Marque CHEVROLET Type L6-292 1bb1(T)
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 6
 Alésage 98,30 Course 104,65
 Cylindrée 4763 CV-impôt 24,26
 Puissance en CV 120 SAE-net à 1/min 3600
 Bruit 76 dB/A à 1/min 3600
 Silencieux 1 pot 540x250x140 mm
 Mesure des gaz *
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 =. D

Poids
 avant 1020 arrière 940 total 1960
 Poids à vide 325 1215 1540
 Charge utile 1345 2155 3500
 Poids total 1345 2155 3500
 Garantie fabr. 8.75 - 16.5 8.75 - 16.5 (Variantes +)
 Dimens. pneus 8 / 7,3,2 8 / 7,4,2 voir
 Ply / bar 1769 2130 remarques)
 Charge 136 136
 pour V max
 marque du pneus GOODYEAR DLT
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 118 km/h
 Vitesse maximale testée km/h

Équipement §)	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	GUIDE 81 SAE IP 69
Feux de position	GUIDE 8T SAE STIAR 70
Feux rouges	id
Feux stop	av voir feux pos. ; AV + AR ar voir feux rouges
Clignoteurs	av ; AV + AR ar SAE A-68 DOT
Catadioptres	av lat. §) ; AR ar
Feux de gabarit	
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ au centre de la porte AR
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY "F" ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	CHEVROLET Chevy Van		
Homologation N°	CH 3333 07		
Carrosserie	fourgon sans fenêtres		
Places	total 2	avant	
Poids à vide	1960	Carburant	B
Charge utile	1540	CV-impôt	24,26
Poids total	3500	Cylindrée	4763

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 37 373/37654).
- ***) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux contrôles contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneus : 8.75-16,5 FIRESTONE Transport 500 LR-D 8 FR AV 1769 (3,2) AR 2140 (4,9) V-max. 130 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV d'origine doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV + AV latéraux puissent fonctionner simultanément;
- les verres orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacés par des blancs;
- un dispositif de protection pour les sièges AV est monté;
- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les catadioptres d'origine sont placés trop haut; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- le tuyau d'échappement est conduit droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- les miroirs rétroviseurs extérieurs sont montés sur des bras articulés;
- le No du châssis est frappé à gauche, dans le montant AV de la porte;
- des ceintures de sécurité sont montées;
- un ventilateur à 7 pales est monté avec un embrayage Visco.

Cette carte remplace le BT 3333 07 du 30.11.77.
boîte automatique

Berne, 29.4.77.

Lieu et date de l'homologation
Studen, 30.11.1976

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de livraison

CHEVROLET

Chevy Van
(modèle CG 31305)

CH 3333 07

FICHE COMPLÉMENTAIRE I

Complément du 30.01.78 à Studen - Gau/lin

à partir du No de châssis CGT 358. (millésime 1978)

Nouvelle identification du moteur, mesures du bruit et des gaz, régulateur selon charge sur l'essieu arrière, charge garantie sur le toit, nouveaux feux de position/clignoteurs AV, nouvelles modifications de l'équipement.

Identification du moteur: "48"

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 47,8 km/h, M2, iA 4,09 = 78 dB/A
50 km/h, A2, iA 4,09 = 75,5 dB/A

à proximité de l'échappement: 86 dB/A à 2700 t/min

Mesures des gaz : ECE-15, CO: boîte mécanique : 0,41 % à 630 t/min
boîte automatique: 0,30 % à 625 t/min

une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 37 373 / 37 654).

Frein de service : avec régulateur selon la charge sur l'essieu arrière.

Charge garantie sur le toit: 136 kg

Feux de position/clignoteurs AV: 1 + A (E)

Modifications :

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les feux de position/clignoteurs sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- les phares SEALED BEAM d'origine sont remplacés par des HCR (E);
- les catadioptrés d'origine sont placés trop haut; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 ou A77 DOT;
- la sortie de l'échappement est conduite jusqu'à l'extrémité AR de la carrosserie.

Modifications: (suite)

- les miroirs rétroviseurs extérieurs sont montés sur des supports rabattables;
- le No du châssis est frappé à gauche, sur montant AV de porte;
- des ceintures de sécurité Ar4 (E) sont montées;
- un dispositif de protection pour les sièges AV est monté;
- un régulateur selon la charge est monté sur l'essieu arrière.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 136 kg;

- seuls les pneus suivants sont admis: (vitesse maximale)

- GOOD YEAR "Hi Miler Wide Tread" ou

- FIRESTONE "Transport 500" à partir des numéros de pneus se terminant par 156
(date de production 15e semaine 1976).